

AMÉLIORER LE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ



Le numérique peut être un facteur d'économies à long terme pour les municipalités, y compris en matière d'infrastructures. Il offre également de nouveaux moyens d'évaluation des politiques publiques : il fournit des outils permettant de mesurer et d'analyser, sur le plan qualitatif comme quantitatif, les finances engagées tout autant que l'utilisation des services ou des infrastructures par les usagers de la ville. Pour cela, trois conditions doivent être remplies : assurer une formation des agents au numérique, piloter le numérique de façon transversale, et consacrer les investissements nécessaires à la transformation numérique.

Renforcer les compétences numériques des agents et des élus



La transformation numérique entraîne une **évolution des métiers** des agents des collectivités locales. Leur formation, initiale comme continue, doit donc **s'enrichir d'une composante numérique** qui leur permettra de continuer à **assurer leurs missions** dans les meilleures conditions.

Le numérique nécessite pour les collectivités locales la mise à disposition de **compétences** et de **ressources humaines** de plus en plus conséquentes.

Si la formation initiale des administrateurs des collectivités doit permettre leur **acculturation aux enjeux du numérique**, ce sont les métiers de l'ensemble des agents des collectivités, de tous les échelons, qui sont amenés à **évoluer avec le numérique**. L'ensemble des parcours de formation proposés par le CNFPT doit donc être renforcé dans sa dimension numérique.

Par ailleurs, les métiers en tension, notamment ceux de l'informatique, devraient être **revalorisés** afin de permettre aux collectivités de **disposer en interne** des compétences nécessaires pour **piloter** et **mettre en œuvre** leurs **projets numériques**.



le saviez-vous ?

Un CAPES Informatique a été créé en 2019 afin de renforcer l'enseignement de l'informatique, dans un contexte où tous les élèves de seconde générale ont des cours de Sciences Numériques et Technologiques.

LE CONSEIL POUR SE LANCER



Identifier les **compétences prioritaires** selon les métiers et fonctions des agents. Prévoir des **actions de formation** sur le socle commun de base à ces métiers.

POUR ALLER PLUS LOIN



Former les élus et les DGS au **pilotage des projets** numériques.

Le chiffre clé



25% DES VILLES indiquent avoir d'ores et déjà formé les équipes internes au numérique dans le baromètre 2018 Syntec Numérique/IDC.